

Dédougou, le 10 décembre 2022

A
Qui de Droit

Association pour la
sauvegarde des
masques

BP 42 Dédougou
Cedex : (226) 70 00 00 80
Tél : (226) 20 52 08 36
Mail: info@festima.org
www.festima.org
Burkina Faso

Récépissé N° 96.080 / MATS / SG
/ DGAT / DLPJ du 02 Avril 1996 à
Ouagadougou et renouvelé par le
récépissé N° 2012
001641/MATDS/SG/DGLPAP/DAO
SOC du 06/12/2012

ONG à vocation panafricaine,
accréditée auprès de l'UNESCO
pour des fonctions consultatives
auprès du Comité de sauvegarde
du patrimoine culturel
immatériel



FESTIVAL
INTERNATIONAL
DES MASQUES ET DES
ARTS DE DEDOUGOU

FESTIMA

*Défense de la
diversité culturelle*

Reçu CLT/LHE

Le 31 MARS 2023

N° 0217

Objet : Lettre de consentement

Mesdames, messieurs

Le Ministère en charge de la culture des arts et du tourisme du Burkina Faso nous informe de la volonté de la communauté du Balafon en Indonésie de porter également sur la liste représentative, cette expression qu'elle partage avec des citoyens ou africains. Cette information fait suite à des rencontres que ASAMA, la délégation l'Indonésie et celle du Burkina Faso ont eu pendant des sessions du Con intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Les expressions liées au balafon sont une composante majeure de certains masques notamment les masques bwa, bobo, sénoufo. C'est en effet elles qui animent le masque tant dans ses manifestations profanes que sacrées. Conformément à sa devise « défendre la diversité culturelle », ASAMA s'est entièrement mobilisée aux côtés de l'ensemble des communautés de la sous-région pour l'aboutissement du processus d'extension. C'est dans cette option que nous avons participé aux sessions présentielles et en ligne et accompagné les acteurs pour l'élaboration de la candidature.

Au regard de ce qui précède et sans vouloir faire du truisme, nous marquons par cette lettre notre consentement à l'extension de l'élément : Les pratiques et expressions culturelles liées au balafon des communautés Sénoufo du Mali, du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire.

Le Secrétaire Exécutif



Dr KI Léonce

Impossible de prévisualiser le fichier

Un problème est survenu lors de l'affichage des pages suivantes.

LETTRE DE CONSENTEMENT

Les pratiques et expressions liées au balafon constituent une identité forte de notre communauté. Autant nous sommes engagés dans sa sauvegarde, autant nous sommes engagés dans sa promotion. C'est pourquoi, nous sommes ravis de nous associer à la communauté sœur de l'Indonésie pour étendre l'inscription des pratiques et expressions liées au balafon des communautés Sénoufo du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire et du Mali. La présente lettre matérialise notre consentement pour l'extension de l'élément sur la liste représentative de l'humanité d'autant qu'elle nous offre une excellente opportunité de viabilité de l'élément. Par ailleurs, nous reconnaissons avoir participé à l'élaboration des mesures de sauvegarde de la nouvelle demande d'extension.

Ont signé les étudiants en gestion du patrimoine culturel et touristiques, membres de la communauté de l'élément.

	Nom	Prénom (S)	Contact	Signature
1.	Traoré	Salifou	66-99-9A-48	<i>[Signature]</i>
2.	Dembélé	Elédou	70-19-72-80	<i>[Signature]</i>
3.	Tamboura	Harouna	66-46-43-69	<i>[Signature]</i>
4.	Fayama	Asséitou	54-86-06-84	<i>[Signature]</i>
5.	Bassolé	Laure	51-36-07-65	<i>[Signature]</i>
6.	Bangré	Sidiki	66-50-97-9	<i>[Signature]</i>
7.	Poda	Bé	64-56-69-40	<i>[Signature]</i>
8.	Somda	Nirihano	67-49-19-46	<i>[Signature]</i>
9.	Somé	K Delphine	55-62-16-45	<i>[Signature]</i>
10.	Dabiré	Koumbarien	56-39-14-61	<i>[Signature]</i>
11.	Somé	T L Mathias	70-75-26-26	<i>[Signature]</i>
12.	Kinda	Djamila	65-86-91-94	<i>[Signature]</i>
13.	Simporé	Aminata	53-33-63-88	<i>[Signature]</i>
14.	Dah	Yotiré	57-03-15-61	<i>[Signature]</i>
15.	Nana	P Deborah	57-12-53-74	<i>[Signature]</i>
16.	Zongo	B Florentine	67-72-65-79	<i>[Signature]</i>
17.	Diao	Aminatou	61-61-96-99	<i>[Signature]</i>
18.	Yabré	Sonia	67-93-40-94	<i>[Signature]</i>
19.	Bamogo	Shalom	70-93-32-88	<i>[Signature]</i>
20.	Sanfo	Zakaria	76-09-14-20	<i>[Signature]</i>
21.	Dao	Djènèba	56-07-64-41	<i>[Signature]</i>
22.	Sawadogo	Dominique	63-50-56-88	<i>[Signature]</i>
23.	Kaboré	Yahya	77-30-93-87	<i>[Signature]</i>

Fait à Gaoua le 20 mars 2023

(Burkina Faso)

Impossible de prévisualiser le fichier

Un problème est survenu lors de l'affichage des pages suivantes.

Lettre de consentement

A qui de droit

Mesdames, messieurs,

Nous avons été très ravis à l'annonce de l'inscription du balafon sur la Liste représentative de l'humanité. Pour permettre à nos frères de l'Indonésie de promouvoir cette pratique exceptionnelle et faire connaître au reste de l'humanité que cette pratique existe au-delà du continent africain, nous donnons notre autorisation totale pour l'extension.

Dans l'espoir que la demande aura une suite favorable pour démontrer la coopération transatlantique entre nos peuples, nous vous prions d'accepter l'expression de notre profonde gratitude.

Pour la communauté dans la Région des Cascades (Burkina Faso)

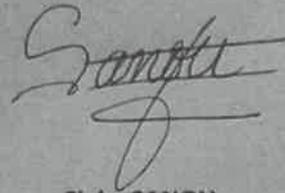


Boukari MALGOUBRI

Lettre de consentement

L'existence de la pratique du balafon en Indonésie traduit parfaitement cette riche pensée africaine comme quoi, la vie ressemble aux ramifications d'un calebassier. Afin de démontrer aux yeux de la communauté internationale que l'Afrique et l'Asie ont des éléments communs en partage, nous sommes entièrement d'accord pour l'élargissement de l'inscription des pratiques et expressions liées au balafon sur la Liste représentative. Nous espérons que cette inscription constituera le départ d'autres inscriptions sur les listes de l'UNESCO.

Fait à Bobo-Dioulasso, le 21 mars 2023



Siaka SANOU

Région des Hauts-Bassins, Burkina Faso

Impossible de prévisualiser le fichier

Un problème est survenu lors de l'affichage des pages suivantes.

LETTRE DE CONSENTEMENT

Par Madame Séraphine SOME/MILOGO

Membre de la communauté/ Région du Sud-Ouest

Les pratiques et expressions liées au balafon constituent une identité forte de notre communauté. Autant nous sommes engagés dans sa sauvegarde, autant nous sommes engagés dans sa promotion. C'est pourquoi, à l'annonce de la volonté de l'Indonésie d'étendre l'inscription de l'élément sur la Liste représentative, un sentiment de fierté nous a envahi. Savoir en effet que des communautés d'outre-mer partagent cet élément prouve que les civilisations du monde ont une racine commune dont la promotion maintiendra davantage de paix dans le monde. C'est pourquoi, nous nous sommes associés à la communauté sœur de l'Indonésie pour étendre l'inscription. La présente lettre matérialise notre consentement pour l'extension de l'élément sur la liste représentative de l'humanité.

Gaoua, le 19 mars 2023
(Burkina Faso)



Signature